

Mot du président-directeur général

Le CALQ octroie 51 M\$ pour le fonctionnement de 340 organismes

Au cours des derniers jours, 340 organismes artistiques québécois ont reçu de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec une lettre leur confirmant un soutien financier pour leur fonctionnement en 2007-2008. Cette aide totalisant près de 51 M\$ est sensiblement la même que l'aide versée en 2006-2007. En excluant le programme de subventions de contrepartie – Placements Culture – ce montant représente 83 % du montant total prévu de 62 M\$ qui sera versé cette année par le CALQ aux organismes de onze disciplines artistiques. Le Conseil diffusera bientôt sur son site Web la liste des organismes soutenus au fonctionnement.

L'octroi de cet investissement majeur contribuera de nouveau au rayonnement des arts et des lettres sur l'ensemble du Québec. Il permettra de mieux stabiliser et renforcer les organismes jouant un rôle phare dans leur discipline pour le bénéfice de toute la société québécoise. L'année dernière seulement, les productions en arts de la scène financées par le CALQ ont accueilli quatre millions de spectateurs québécois venus assister à 790 représentations.

Vers de nouveaux changements

L'attribution des nouveaux fonds au fonctionnement survient après un processus d'évaluation rigoureux de 432 dossiers amorcé en février dernier. Le Conseil a étudié les rapports provenant des organismes soutenus sur une base pluriannuelle. Avec la collaboration des comités consultatifs formés de pairs, il a également analysé au mérite les autres demandes de subvention au fonctionnement annuel en fonction des critères d'évaluation tels la programmation artistique, l'impact des activités sur le public, la contribution de l'organisme au développement de sa discipline ainsi que la qualité de sa gestion. Je tiens à remercier tous les membres des comités consultatifs qui ont accompli leur mandat avec une attention toute rigoureuse et une grande disponibilité, en mettant à profit leur expertise.

Au cours de leur analyse, les comités consultatifs ont observé plusieurs faits intéressants sur l'évolution des disciplines. Je me permets de citer quelques exemples particuliers : en danse, par exemple, ils ont souligné le partage des ressources entre les organismes comme étant un bon exemple d'un réel engagement quant à leur développement. En littérature, on note chez les organismes de promotion de la littérature et du conte une volonté de décentraliser leurs activités afin de rejoindre les publics de différentes municipalités. Il ressort par ailleurs que le secteur des arts visuels est l'un des secteurs artistiques le plus largement représenté sur le territoire québécois. La musique et le théâtre rayonnent de plus en plus à l'international.

L'automne s'annonce propice pour prendre acte de cette évolution dans tout le domaine des arts et des lettres. Des rencontres en littérature, des états généraux en théâtre et en arts médiatiques, des chantiers en danse, un colloque en littérature ainsi qu'un forum en diffusion en arts de la scène rassembleront et mobiliseront les praticiens; le CALQ sera présent pour les accompagner dans leur réflexion. En terminant, je souhaite à tous et à toutes un excellent été, de profiter de la belle saison pour faire le plein d'énergie!

BON ÉTÉ!



Questions culturelles

Consultation annuelle du CALQ avec les milieux artistique et littéraire



Une quarantaine de représentants des associations professionnelles, des regroupements nationaux et des conseils régionaux de la culture ont participé à la rencontre annuelle d'échanges et d'information organisée par le Conseil des arts et des lettres du Québec le 20 juin dernier, à Montréal. À l'ordre du jour : le bilan des activités du Conseil pour l'année 2006-2007 ainsi que ses perspectives et ses enjeux pour 2007-2008.



Au cours de la matinée, le président-directeur général du CALQ, M. Yvan Gauthier, a présenté le programme Placements Culture ainsi que les activités globales, régionales et internationales qui ont marqué l'année financière 2006-2007 du Conseil. M. Gauthier est entouré de membres de la direction du Conseil. De gauche à droite : M. Alain Filion, directeur du théâtre, des arts multidisciplinaires et des arts du cirque, Mme Nicole Doucet, directrice de la musique et de la danse, et M. Gaëtan Gosselin, directeur du développement et de l'action régionale et internationale.

Budget accru pour l'octroi des bourses de cet automne : Faites votre demande !

Mme Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, annonçait en mai dernier l'octroi de 2 M\$ supplémentaires au budget du programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec pour l'année 2007-2008. Cette somme destinée notamment à la recherche et à la création ainsi qu'à la relève s'ajoutera à l'aide octroyée cet automne dont la date limite pour la période d'inscription est le 10 septembre.

Dialogues Jeunesse : le CALQ et le CAC à l'écoute de la relève artistique

En collaboration avec les conseils des arts et les agences gouvernementales de financement des arts des provinces, le Conseil des Arts du Canada (CAC) a organisé neuf « Dialogues Jeunesse », soit des rencontres d'échanges avec la relève artistique de partout au Canada afin de mieux saisir les futurs enjeux et défis dans le domaine des arts et des lettres, tant sur le plan du financement que sur le plan du public.

La tournée pancanadienne du CAC s'est terminée à Montréal, le 19 juin dernier, en présence de près d'une vingtaine d'artistes et d'administrateurs du milieu. Après la présentation de M. Simon Brault, vice-président du CAC, M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, a prononcé une allocution au cours de laquelle il a rappelé les principales actions entreprises par le Conseil auprès de la relève artistique. Il a cité en exemple les ententes exclusives pour la relève de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent, la création d'un comité consultatif jeunesse ayant pour mandat de conseiller le C.A. du CALQ sur ses programmes, l'augmentation de 2 M\$ de l'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains pour l'année 2007-2008, dont une partie serait consacrée à la création d'un programme d'aide pour les artistes et les écrivains de la relève.

Réaffectation des membres au sein du conseil d'administration du CALQ



M. François Bédard, vice-président du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec

À la suite de la démission de M. Youssef El Jaï à titre d'administrateur et de vice-président au conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec, M. François Bédard a accepté d'exercer le mandat de vice-président pour une période de deux ans. Outre ses fonctions d'administrateur et de vice-président, ce dernier est membre du comité exécutif, du comité de vérification, du comité d'éthique – en remplacement de M. El Jaï – et de la commission de consultation des arts de la scène et de la diffusion.

Le départ de M. El Jaï a également créé des postes vacants au sein du comité exécutif et des comités *ad hoc*. Mme Marie-Jeanne Musiol a été désignée par les membres du C.A. pour lui succéder au comité exécutif et Mme Johanne Dor, à la présidence du comité consultatif jeunesse. Mme Musiol est membre du

Questions culturelles

Consultation annuelle du CALQ avec les milieux artistique et littéraire

Budget accru pour l'octroi des bourses de cet automne : Faites votre demande !

Dialogues Jeunesse : le CALQ et le CAC à l'écoute de la relève artistique

Réaffectation des membres au sein du conseil d'administration du CALQ

À votre agenda

Les bourses de déplacement accessibles aux artistes des régions

Mise à jour du répertoire *Spectacles pour jeune public*

Un nouveau directeur des Relations publiques du CALQ

comité exécutif et du comité des régions tout comme elle est présidente de la commission consultative des arts visuels et des arts médiatiques. En plus d'être présidente du comité consultatif jeunesse, Mme Dor est membre du comité exécutif et de la commission consultative des arts de la scène et de la diffusion.

À votre agenda

Le 10 septembre prochain est la date limite pour s'inscrire aux trois volets du programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec, soit la recherche et la création, le perfectionnement et les commandes d'œuvres. Les artistes et les écrivains qui souhaitent déposer une demande sont priés d'utiliser le nouveau formulaire d'inscription disponible sur le site Web du Conseil (www.calq.gouv.qc.ca).

Les bourses de déplacement accessibles aux artistes des régions

De janvier à juin 2007, la presque totalité des 254 demandes de bourses de déplacement déposées au Conseil répondaient à des invitations provenant de l'extérieur du Québec. Or, ce type de bourses peut être également accordé à des artistes et à des écrivains invités dans une région du Québec à participer à des activités reliées à leur pratique artistique ou au rayonnement de leur carrière. L'une des conditions pour y être admis : la distance entre la résidence du boursier et la destination finale doit excéder 400 kilomètres.

Dans le cadre des bourses de déplacement prévues pour l'extérieur du Québec, le Conseil accorde également aux boursiers vivant en région éloignée un montant maximum de 750 \$, qui s'ajoute à celui prévu pour la destination finale. Pour avoir droit à cette somme additionnelle, le trajet pour se rendre à un aéroport international au Québec doit aussi dépasser 400 kilomètres.

Mise à jour du répertoire *Spectacles pour jeune public*

Le Conseil fera bientôt parvenir aux commissions scolaires et aux services de garde du Québec une lettre les invitant à consulter son répertoire *Spectacles pour jeune public* afin de faciliter le choix de leurs sorties culturelles pour leur clientèle.

Ce répertoire est offert sur le site Web du Conseil et contient uniquement les productions qu'il soutient ou qui sont soutenues par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. L'inscription est gratuite et se fait en tout temps. Pour en faire partie ou pour mettre à jour leurs données, le Conseil invite les organismes qui œuvrent auprès de ce type de clientèle à visiter l'adresse électronique suivante :

www.calq.gouv.qc.ca/jp/inscription.htm.

Un nouveau directeur des Relations publiques du CALQ



M. Carl Allen, directeur des Relations publiques du CALQ
Photo : Jean-Guy Thibodeau

Le président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, M. Yvan Gauthier, est heureux d'annoncer la nomination de M. Carl Allen au poste de directeur des Relations publiques du CALQ.

Tout au long de sa carrière, M. Allen a acquis une solide expertise en gestion et en relations publiques et a mené à bien plusieurs dossiers nationaux dans le secteur des arts et de la culture.

Détenteur d'une maîtrise en communication de l'Université du Québec à Montréal, il a été à l'emploi du ministère du Patrimoine canadien au cours des sept dernières années à titre de gestionnaire à la direction générale des communications et comme conseiller principal en communication à la direction générale de la politique des arts. Auparavant, M. Allen a travaillé comme communicateur et chargé de projets

dans le secteur privé et pour des organismes à but non lucratif, dont le Conseil québécois du théâtre, où il fut responsable des communications et des publications de 1995 à 2000. Le nouveau directeur des Relations publiques est entré en fonction le 3 juillet dernier.

Actions territoriales

Nouveaux membres au comité des régions

M. Alan Côté, auteur-compositeur et directeur général et artistique du Festival en chanson de Petite-Vallée, Michel Levasseur, directeur général et artistique du Festival international de musique actuelle de Victoriaville, Mme Micheline Huard, directrice du Musée régional de la Côte-Nord, et Mme Virginia Pésémapéo Bordeleau, artiste en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue, font maintenant partie du comité des régions du Conseil. Le C.A. les a nommés pour un mandat de deux ans après avoir consulté des organismes des milieux culturels régionaux.

Outre ces membres, le comité des régions est constitué de quatre représentants du conseil d'administration, soit M. Yvan Gauthier, Mme Louise Desjardins, M. François Lahaye et Mme Marie-Jeanne Musiol, et de deux membres extérieurs, Mme Diane St-Pierre et M. Benoît Vaillancourt.

Le mandat du comité des régions consiste à renforcer l'action du CALQ sur l'ensemble du territoire québécois et à faire des recommandations à son conseil d'administration sur ses programmes de soutien.

Le CALQ veut élargir la représentativité régionale de sa banque de personnes-ressources pour les jurys et les comités

Le Conseil des arts et des lettres du Québec sollicite les artistes, les écrivains et les administrateurs d'organismes artistiques de toutes les régions du Québec à proposer leur candidature pour faire partie d'un jury, d'un comité consultatif ou encore d'un comité de sélection, tous responsables de l'évaluation des demandes de bourses et de subventions déposées au Conseil.

En quoi consiste leur rôle ? Un jury évalue au mérite les demandes présentées au programme de bourses en fonction des conditions d'admissibilité, des objectifs et des critères d'évaluation spécifiques aux différents volets inscrits au programme. Un comité consultatif évalue au mérite les demandes des organismes à partir des critères d'évaluation inscrits dans les programmes et des orientations du Conseil. Quant au comité de sélection, il évalue au mérite les demandes des artistes, des écrivains et des collectifs d'artistes dans le cadre d'une entente.

Toutes les candidatures sont étudiées et sélectionnées en fonction des conditions d'admissibilité. Elles sont par la suite approuvées par le conseil d'administration du Conseil. Malgré que les compétences du candidat puissent être reconnues dans plusieurs secteurs disciplinaires, celui-ci ne peut être inscrit à la banque de personnes-ressources que dans une seule discipline afin d'assurer une plus grande diversité possible dans les comités.

Le Conseil verse aux candidats retenus des honoraires pour leur participation ainsi qu'un montant pour l'analyse des dossiers précédant la tenue des jurys et des comités. Les frais de déplacement et de séjour sont également remboursés.

Pour plus de renseignements :

www.calq.gouv.qc.ca/calq/politiques/jurys_comites.htm

Un soutien de 88 456 \$ à 10 artistes du Centre-du-Québec

Dix projets d'artistes du Centre-du-Québec ont été sélectionnés par un comité composé de trois artistes et d'un représentant de la communauté, tous issus de la région. Ces projets ont été retenus en raison de leur originalité sur le plan artistique et de l'impact de leur réalisation sur le public et dans le domaine des arts et des lettres de leur territoire.

Discipline	Nom	Montant
Arts médiatiques	Rachel Germain	10 000 \$
Arts visuels	Reine Bouthat	10 000 \$
	Guaitan Lacroix	10 000 \$
	Johanne Lafond	5 600 \$
	Julie Lambert	10 000 \$
	Laurent Luneau	3 750 \$
	Guy Samson	9 956 \$
Danse	Isabelle Vasseur	9 150 \$
	Geneviève Vigneault	10 000 \$
Littérature	Julie Morin	10 000 \$

Du côté de la création

Prix en région : Johanne Fournier, Éric Maillet, Jeane Fabb et Christopher Varady-Szabo honorés

Quatre artistes du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, des Laurentides et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont reçu en juin dernier le prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour leur région, assorti d'une bourse de 5 000 \$.

L'artiste en arts médiatiques Johanne Fournier a été sélectionnée par un comité de pairs provenant de disciplines variées de sa région pour recevoir le Prix à la création artistique pour le Bas-Saint-Laurent. Le Prix lui a été remis par Mme Patricia Nadeau, chargée d'affaires régionales au CALQ, le 7 juin à Rimouski. Établie à Matane, Mme Fournier est cinéaste indépendante depuis 30 ans. Son œuvre se compose de documentaires critiques, de réflexion poétique, d'essais, de recherche visuelle et d'expérimentation.



Mme Denise Denis et M. Éric Maillet
Photo : François Trahan

Dans le cadre des Prix d'Excellence Culture et Communications Côte-Nord, qui avait lieu le 9 juin à Havre-Saint-Pierre, Mme Denise Denis, chargée de programmes au CALQ, a remis à l'artiste en arts visuels, M. Éric Maillet, le Prix à la création artistique pour la région de la Côte-Nord. Passionnant pour le travail brut de la forge, M. Maillet poursuit une recherche sur les amalgames possibles entre le métal et les matières brutes, intégrant à ses œuvres des éléments de la mer tels que galets, os de baleine et bois de grève.



M. Yvon Bergeron et Mme Jeane Fabb
Photo : Lucien Lisabelle

Du côté des Laurentides, l'artiste multidisciplinaire Jeane Fabb est la récipiendaire du Prix à la création artistique pour sa région. La remise a eu lieu le 13 juin dans le cadre des Grands Prix de la culture des Laurentides, en présence de M. Yvon Bergeron, chargé de programmes en arts visuels et en arts médiatiques au CALQ. Intimement liée à son environnement, la démarche de Mme Fabb privilégie les thèmes féminins et la place de la femme dans la nature. En tant que cofondatrice et directrice des programmes du centre d'artistes Boréal Art/Nature, elle coproduit et participe à des actions « art et nature » sur les scènes locale et internationale.



M. Christopher Varady-Szabo et
Mme Christiane Jobin
Photo : Fernande Forest

Enfin le 29 juin dernier, à Carleton, l'artiste en arts visuels Christopher Varady-Szabo a reçu le Prix à la création artistique pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ce Gaspésien d'origine australienne façonne ses œuvres à partir des éléments de la nature. Il a participé à de nombreux symposiums, festivals et événements « art et nature » ainsi qu'à une trentaine d'expositions collectives et solos présentées notamment en France, en Suisse et au Québec.

Erratum : Dans l'édition html du dernier numéro, une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'identification des personnes apparaissant sur la photo du Prix à la création artistique du CALQ à Trois-Rivières. Il aurait fallu lire : Diane Isabelle et Claire Tremblay, représentante de la lauréate South Miller. Toutes nos excuses !

Un boursier en résidence témoigne...

L'écrivain trifluvien Réjean Bonenfant vient de terminer un atelier-résidence de six mois au cœur du Quartier latin, à Montréal, réservé exclusivement aux créateurs québécois vivant à l'extérieur de la métropole. M. Bonenfant a écrit un texte portant sur son séjour montréalais qui a été publié dans l'édition du 21 juin du quotidien *Le Nouvelliste*. Avec l'autorisation de son auteur, nous en publions quelques extraits.

Se déraciner pour un temps



Réjean Bonenfant, à sa table de travail, en train de peaufiner son livre *Terminer son baptême* qu'il souhaite acheminer à son éditeur avant son retour à Trois-Rivières.

Je suis en résidence d'écriture au studio du Conseil des arts et des lettres du Québec, à Montréal, depuis le début janvier. Si, au début, je me sentais comme un morceau de casse-tête échappé de sa boîte, je me suis intégré facilement à la communauté montréalaise. Cependant, en plus des rencontres et le bain culturel proprement dit, je suis comme entré en ermitage. J'ai fait cette découverte immense que j'aimais écrire. Je me suis rendu compte qu'à Trois-Rivières mes objets me dérangeaient, constituaient toujours un alibi pour la procrastination.

Ici, il n'y a rien d'autre à faire, au lever, que de lire ou écrire. C'est dans ce sens

que je considère ces six mois comme ce que l'on appelait autrefois une retraite fermée. Je n'aurai jamais écrit autant et aussi vite. En plus de l'écriture d'un essai, *Terminer son baptême*, j'ai tenu un journal intime où je rends compte de mes découvertes, de la vingtaine d'œuvres de jeunes écrivains que j'ai lues, des trois films, cinq expositions, quatre pièces de théâtre, cinq lancements, et plusieurs spectacles auxquels j'ai assisté. Et parfois participé. (...)

Ils sont nombreux les artistes de Trois-Rivières qui sont passés me saluer, les Fabiola Toupin, Manu Trudel, Pierre Verville, Jocelyne Duchesne, Gérald Gaudet, Véronique Marcotte et j'en passe, ce qui fait que mon appartenance à la communauté trifluvienne a perduré. J'avais aussi besoin de cette continuité. (...)

J'ai vécu quelque chose de nouveau il y a quelques jours. Je me suis pris pour madame de Maintenon et j'ai tenu salon pour les *Mardis des Poètes de Port-Royal*. Près d'une vingtaine d'écrivains – de tous les âges, sexes, disciplines et tendances – se réunissent toutes les semaines et apportent un plat, du pain et du vin, ainsi que leur texte en chantier pour un après-midi de partage. J'en ai profité pour présenter à tout ce beau monde l'écrivaine mexicaine Liliana Pedroza qui vient d'arriver pour une résidence d'écriture au Rigaud, un studio près du mien. Désormais, elle connaît des poètes d'ici. La grande poète Michèle Lalonde (*Speak White*) était avec nous. Il y a des moments, comme ceux-là, directement empruntés à l'éternité.

Le CALQ poursuit sa contribution au Grand Prix de *Cours écrire ton court* !

Pour une troisième année consécutive, le Conseil des arts et des lettres du Québec s'associe au Grand Prix de *Cours écrire ton court* ! en offrant au gagnant le Prix à l'écriture cinématographique du CALQ assorti d'une bourse.

Organisé par la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) en collaboration avec la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), ce concours, qui en est à sa 9e édition, s'adresse aux jeunes scénaristes professionnels âgés entre 18 et 35 ans.

D'ici le **13 août 2007**, les scénaristes de la relève admissibles au programme d'aide aux jeunes créateurs de la SODEC sont invités à soumettre une première version dialoguée d'un court-métrage de fiction ou d'animation d'une durée maximale de 12 minutes. Sept candidats seront par la suite sélectionnés et participeront à des ateliers d'écriture en vue de peaufiner leur scénario. Un jury déterminera le projet gagnant à la mi-octobre.

Outre le Prix à l'écriture cinématographique du CALQ, le Grand Prix de *Cours écrire ton court* ! comprend un investissement de la SODEC de 55 000 \$ à la production, de 2 000 \$ de pellicule cinématographique Kodak, de 4 000\$ en services post production de Vision Globale et d'une licence de diffusion de Télé-Québec.

Le Prix à l'écriture cinématographique du CALQ a été attribué, en 2006, à Erin Laing pour le projet *Birthday Girl* et, en 2005, à Étienne Langlois pour la scénarisation de *Nelly et Lio dans « Délire de fuite »*.

Pour plus de détails: www.sodec.gouv.qc.ca.

Sur la scène internationale

Le Québec à la Biennale de Venise



L'artiste montréalais David Altmejd lors de l'installation de son œuvre au Pavillon canadien à Venise.

Source : Biennale de Venise

La commissaire et directrice de la Galerie de l'UQAM, Mme Louise Déry, a été sélectionnée par un jury canadien d'experts en art contemporain afin d'organiser une exposition d'envergure devant représenter le Canada à la 52e édition de la Biennale de Venise. Mme Déry a choisi l'artiste David Altmejd, diplômé en arts visuels de l'UQAM et de la Columbia University qui partage sa vie et son travail entre Montréal, Brooklyn et Londres. Il est le troisième artiste québécois en 17 ans à représenter le Canada à cette prestigieuse manifestation, après Geneviève Cadieux, en 1990, et Jana Sterbak, en 2003.

À l'instar de plusieurs partenaires gouvernementaux, le ministère de la Culture, des Communications et de la

Condition féminine et le Conseil des arts et des lettres du Québec ont soutenu financièrement la Galerie de l'UQAM afin de permettre à Louise Déry de présenter l'œuvre de David Altmejd au Pavillon canadien à Venise. Cet appui a été puisé à même des nouveaux crédits octroyés pour la réalisation du *Plan d'action internationale* du CALQ.

Le Conseil a également soutenu une mission de cinq délégués du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec. Cette mission consistait à faire connaître les services de cet organisme et les artistes québécois qu'il représente à la Biennale de Venise ainsi qu'à deux autres manifestations d'art contemporain en Allemagne, soit Documenta et Sculpture Projects.

Mme Françoise Jean, chargée de programmes en arts visuels et en arts médiatiques au CALQ, a participé à l'ouverture de la Biennale de Venise en juin dernier. Celle-ci a été à même de constater l'impact de la participation d'un artiste québécois à cet événement qui attire un million de visiteurs à chaque édition sur le développement de sa carrière artistique et sur le rayonnement de l'art contemporain québécois sur la scène internationale.

Le Québec représenté à la Quadriennale de Prague



La délégation canadienne à la 11e édition de la Quadriennale de Prague : Anne-Marie Matteau, scénographe, Nancy Tobin, conceptrice d'environnements sonores, Linda Brunelle, conceptrice de costumes, Yvon Turcotte, conseiller à l'ambassade du Canada en République tchèque, Anick La Bissonnière, scénographe, Claude Des Landes, du Conseil des arts de Montréal, Robert Shannon, scénographe, Michael Calcott, ambassadeur du Canada en République tchèque, Diane Isabelle, du CALQ, Véronique Borboën et Natalie Rewa, commissaires, Don Nixon, de l'Institut du théâtre de Prague, David Gaucher, représentant de l'APASQ, Jacques Plante, architecte de théâtre et Raymond Marius Boucher, scénographe.

Photo : Neuzil

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a appuyé la participation de la délégation québécoise à la 11e édition de la Quadriennale de Prague, qui a eu lieu du 14 au 24 juin derniers. Cette rencontre d'envergure internationale proposait au public et aux professionnels du milieu théâtral un portrait diversifié de la scénographie et de l'architecture de théâtre dans le monde.

L'Association des professionnels des arts de la scène (APASQ), en collaboration avec l'Organisation internationale des scénographes, techniciens et architectes de théâtre (OISTAT) et la Société de recherche du Canada de l'OISTAT, y a coordonné le volet canadien. Les commissaires Véronique Borboën, de l'Université du Québec à Montréal, et Natalie Rewa, de l'Université de Kingston, ont réuni et présenté au kiosque canadien le travail de plus de dix scénographes, concepteurs et architectes de théâtre canadiens et québécois, sous le thème « De l'idée au dessin : les traces du processus créateur ».

Outre la présence de Mme Borboën, de David Gaucher, représentant de l'APASQ, et de François Laporte, directeur technique, le Conseil a appuyé la participation de la conceptrice du kiosque canadien, Anne-Marie Matteau, et de celle des scénographes Linda Brunelle, Nancy Tobin et Anick La Bissonnière – cette dernière a été honorée au cours de l'événement par l'OISTAT pour l'ensemble de son travail en scénographie.

Mme Diane Isabelle, chargée de programmes en théâtre au Conseil, a assisté à la manifestation. Elle a eu l'occasion de présenter les programmes de soutien et le *Plan d'action internationale* du CALQ, notamment dans le cadre de la journée consacrée au Canada. Elle a par ailleurs profité de son séjour en République tchèque pour rencontrer les membres de la compagnie de théâtre trifluvienne, Les Sages Fous, en tournée au pays.

Trois artistes québécois à Avignon pour la « Pépinière à projets » de la CITF

Du 6 au 14 juillet, une vingtaine de créateurs européens, africains et nord-américains participeront à la « Pépinière à projets », en marge du Festival d'Avignon. Cet événement instauré par la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) permettra entre autres à de jeunes auteurs, metteurs en scène, comédiens et directeurs de compagnie de présenter mutuellement leur démarche artistique et de prendre part à des débats publics. L'objectif principal étant de mieux se connaître dans la perspective de nouer des liens en vue de proposer ensuite des projets artistiques susceptibles d'être soutenus par la CITF.

La délégation québécoise



Hugo Bélanger
Source : CITF



Marcelle Dubois



Frédéric Dubois

À la suite d'un appel de candidatures lancé en mars dernier, trois jeunes créateurs québécois ont été sélectionnés sur la base de leur profil, de leur expérience et de leurs motivations. Il s'agit de Hugo Bélanger, fondateur de la compagnie Tout à Trac, metteur en scène, interprète et marionnettiste, de Marcelle Dubois, auteure, metteuse en scène, fondatrice de la compagnie Les Porteuses d'Aromates et cofondatrice du Festival du Jamais Lu, et de Frédéric Dubois, metteur en scène associé à la compagnie Fonds de Tiroirs.

Par ailleurs, à l'issue de la « Pépinière à projets », les délégués des divers gouvernements membres de la CITF se sont réunis en assemblée générale à Avignon, du 15 au 17 juillet. M. Alain Filion, directeur du théâtre, des arts multidisciplinaires et des arts du cirque au CALQ, aussi secrétaire général de la Commission, assistera à cette rencontre qui marquera la 20e année d'activités de l'organisme.

Précision : Dans la précédente édition, nous aurions dû lire que les coproducteurs du spectacle *Léon le nul* sont le Théâtre d'Aujourd'hui, le Théâtre Bouches Décousues et le Théâtre de la Pire Espèce. Le Théâtre Bouches Décousues est de plus le producteur délégué et responsable de la diffusion du spectacle. Par ailleurs, la photographie du spectacle *Léon le nul* qui accompagnait le texte est de Yves Renaud.

Les bureaux du Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec, siège social
79, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone: 418 643-1707
Sans frais: 1 800 897-1707
Télécopieur: 418 643-4558

Montréal
500, place d'Armes, 15e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone: 514 864-3350
Sans frais: 1 800 608-3350
Télécopieur: 514 864-4161

Conseil des arts
et des lettres

Québec

Cette publication est une production de la Direction des relations publiques du Conseil des arts et des lettres du Québec

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
ISSN 1913-472X